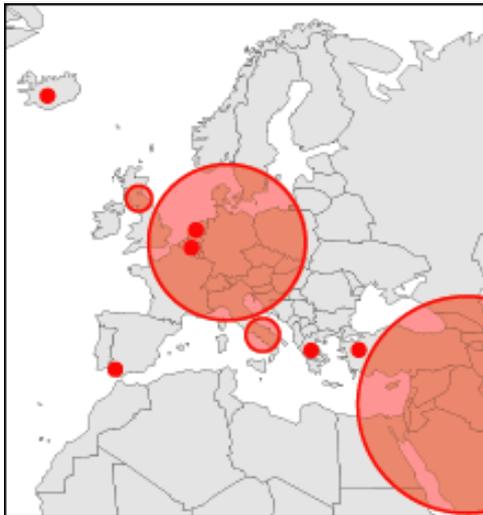


LA GUERRE GLOBALE AU TERRORISME

400 000 GI's stationnent à l'étranger



Alors que les États-Unis n'ont plus d'adversaire en mesure de les détruire, ils ont renoncé à démobiliser partiellement leurs forces et les ont, au contraire, engagées dans une « guerre globale au terrorisme ». Les soldats de Washington sont devenus les policiers de l'empire global traquant un ennemi invisible. Légitimés par les attentats du 11 septembre et la prolifération d'armes de destruction massive, 400 000 hommes sont positionnés à l'étranger. Nous publions la carte du déploiement officiel de la plus grande force de projection depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

page 2

Les discours de George W. Bush sont-ils crédibles ?

TRIBUNES LIBRES
INTERNATIONALES

Madeleine Albright et son ancien assistant au département d'État Bill Woodward ironisent sur le prochain discours de George W. Bush sur l'état de l'Union. Vu les accusations démenties par les faits et les conséquences de ses initiatives militaires, il éprouvera quelques difficultés à présenter son bilan de manière crédible. David C. Acheson s'interroge lui sur la signification d'un autre discours : celui annonçant l'envoi d'une mission humaine sur Mars.

page 6

REGARDS DU PROCHE-ORIENT

■ Israël et les pays arabes préparent les futures auditions sur le mur de séparation devant la Cour internationale de justice

■ La Jordanie propose de jouer le médiateur entre Israël et la Syrie

■ Un dirigeant du Hamas affirme avoir refusé une proposition états-unienne de trêve avec Israël

■ L'Iran demande à Dominique de Villepin l'application complète de la Déclaration de Téhéran

■ Le ministre des Affaires étrangères libanais rencontre des responsables du Qatar pour évoquer la question des réfugiés palestiniens

page 12



11/9 : LA COMMISSION KEAN DUBITATIVE

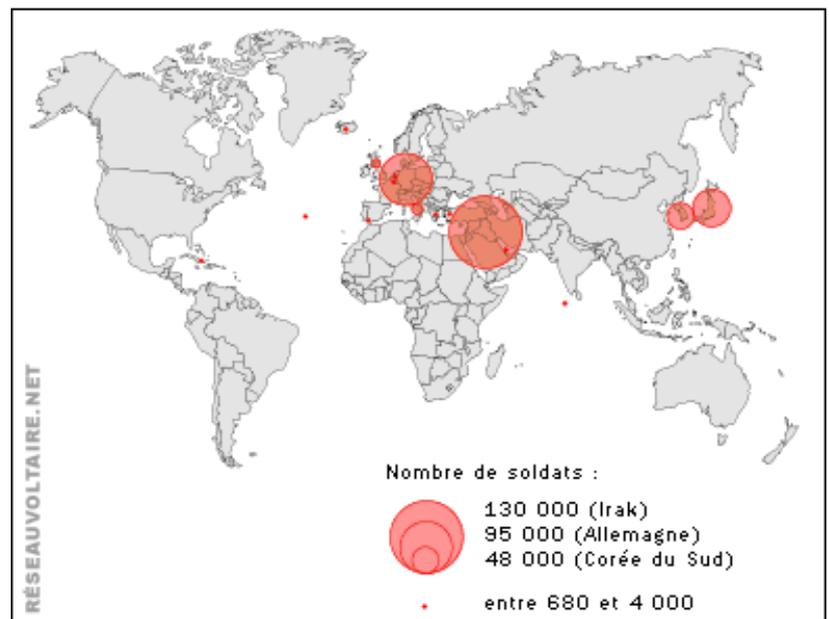
Thomas Kean, président de la Commission d'enquête indépendante sur le 11 septembre, a suscité le trouble en déclarant que, au vu des éléments mis à jour, l'administration Bush disposait des informations nécessaires pour empêcher les attentats. Il doit aussi faire face aux turbulences internes de la commission : il a découvert que le fonctionnaire qui dirige son secrétariat, Philippe Zelikow, rendait des comptes à la Maison-Blanche sur l'état de l'enquête, tandis que l'un des commissaires, Max Cleland, a démissionné après avoir protesté contre l'obstruction de l'administration Bush qui refuse de répondre à de nombreuses questions.

La guerre globale au terrorisme

400 000 GI's stationnent à l'étranger

Alors que les États-Unis n'ont plus d'adversaire en mesure de les détruire, ils ont renoncé à démobiliser partiellement leurs forces et les ont, au contraire, engagées dans une « guerre globale au terrorisme ». Les soldats de Washington sont devenus les policiers de l'empire global traquant un ennemi invisible. Légitimés par les attentats du 11 septembre et la prolifération d'armes de destruction massive, 400 000 hommes sont positionnés à l'étranger. Nous publions la carte du déploiement officiel de la plus grande force de projection depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

RÉPARTITION DES TROUPES ÉTATS-UNIENNES DANS LE MONDE



Source : Base structure report, US Department of Defense, novembre 2003

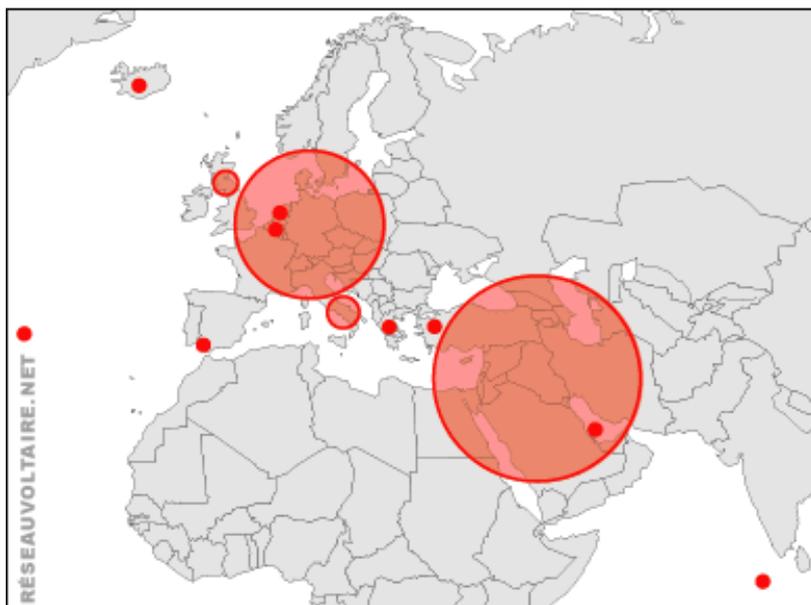
Le projet impérial de l'administration Bush suppose une capacité d'action militaire tous azimuts. Celle-ci contraint le département de la Défense de penser un déploiement permanent de forces sur l'ensemble du globe.

Dans la période allant de l'effondrement de l'URSS (1992) à la marginalisation du président Clinton (1998), les États-Unis ont démobilisé massivement. De 4,4 millions d'hommes au sommet de la Guerre froide (1987), les effectifs sont descendus à 2 millions aujourd'hui. Toutefois, cette période ne correspond pas seulement à la disparition d'un adversaire capable d'anéantir les États-Unis, mais aussi à des bouleversements des armements et des stratégies qui n'exigent plus de « chair à canon » aussi nombreuse. Cette réduction des effectifs ne signifie donc pas forcément une diminution de puissance.

Disposant de moins de personnels, les armées ont revu à la baisse le nombre de leurs bases. Dès 1990, le secrétaire à la Défense de l'époque, Dick Cheney, proposa de fermer soixante et onze bases, mais il dut reculer devant les pressions d'élus locaux inquiets des conséquences économiques dans leurs circonscriptions. Le débat s'est poursuivi au travers de diverses commissions et a connu un début de réalisation.

L'ambition impériale affichée par le Congrès dès 1998 et affirmée par le président George W. Bush à partir de 2001 a suscité un mouvement inverse. Il s'agit maintenant d'ouvrir de nouvelles bases dans des régions du monde encore non couvertes et de recruter des soldats. Dès son arrivée à la Maison-Blanche le vice-président Dick Cheney a commencé de discrètes négociations bilatérales avec des États d'Asie centrale pour installer de nouvelles bases permettant d'intervenir dans la région de la mer Caspienne, notamment en Afghanistan. Actuellement, d'autres bases sont en négociation, voire en installation, pour intervenir au Proche-Orient, notamment en Syrie. En outre, Donald Rumsfeld négocie le transfert partiel des forces stationnées en Allemagne vers l'Est, en Europe orientale, pour occuper l'ancienne zone d'influence de la Russie.

L'ARMÉE DES ÉTATS-UNIS EN EUROPE ET AU PROCHE-ORIENT



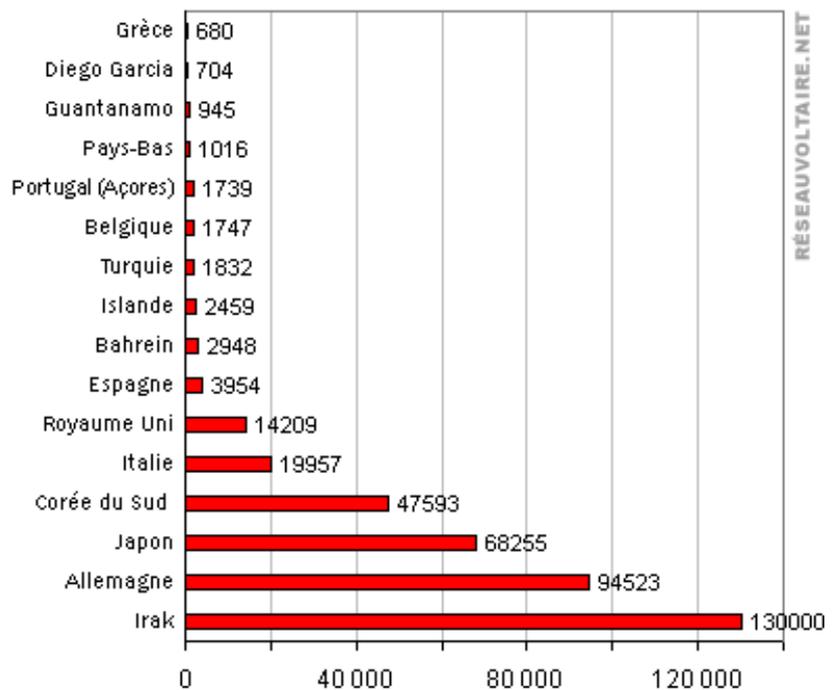
Source : Base structure report, US Department of Defense, novembre 2003

En plus des 260 000 hommes stationnés en permanence à l'étranger, 130 000 occupent actuellement l'Irak et, malgré les déclarations d'intention, ne devraient pas en partir, ni à court, ni à moyen terme. L'importante rotation de

forces auquel on assiste en ce moment, sous prétexte de relever les troupes combattantes par des plus fraîches, devrait concerner 250 000 hommes en six mois. Tout laisse à penser qu'il s'agit en réalité d'un redéploiement des effectifs en vue de prochaines opérations. Le dispositif devrait être achevé à la mi-2004, date à laquelle les 12 porte-avions de la Navy auront été rénovés et seront simultanément opérationnels.

D'ores et déjà ce projet se heurte à une pénurie de personnels, de sorte que le département de la Défense va doit recruter. Deux solutions s'offrent à lui, qui sont mises en œuvre simultanément : d'une part sous-traiter certaines tâches à des sociétés privées et, d'autre part, trouver des candidats à l'étranger. La première solution a été largement utilisée pendant l'attaque de l'Irak, où le Pentagone a eu recours à plus de 20 000 hommes extérieurs. Ils ont été affectés aux missions les plus diverses, à l'exception de celles supposant la possibilité de tuer. Encore faut-il comprendre cette règle de manière large puisque des pilotes de bombardier, dont les munitions sont guidées depuis une salle de commandement militaire, ont pu être fournis par des sous-traitants. Quant au recrutement à l'étranger, il a rencontré un vif écho en Amérique centrale, assorti de la promesse de naturalisation à l'issue du service.

ÉTATS HÔTES DES FORCES ÉTATS-UNIENNES (EN MILLIERS DE SOLDATS)



Source : Base structure report, US Department of Defense, novembre 2003

Nos infographies reproduisent les données officielles disponibles qui sont partielles et volontairement sous-évaluées parce que l'on a largement dépassé les effectifs autorisés par le Congrès. Les chiffres ne tiennent pas compte des personnels cachés comme ceux des Forces spéciales de la CIA, ni des sous-traitants. Ils ignorent aussi les forces de certains États étrangers devenus supplétifs de l'Empire (comme les Britanniques et les Polonais en Irak). Enfin, ils masquent les forces U.S. combattant sous un drapeau étranger, comme c'est

le cas en Colombie (où le département de la Défense prétend n'avoir aucun homme, pas même des conseillers techniques). De plus, de nombreuses bases ne figurent pas sur les documents officiels remis aux parlementaires (par exemple, aucune n'est déclarée en Éthiopie, malgré une présence conjointe américano-israélienne).

On observe que, hormis l'Irak, les locations principales datent de la Seconde Guerre mondiale : Allemagne, Corée du Sud, Italie, Japon. Ce qui laisse à penser que les forces états-uniennes maintiennent leur « protection » le plus longtemps possible sur les pays qu'ils occupent.

Ce gigantesque déploiement soulève quantité de problèmes, moins en termes d'équipements, que de transport et surtout de formation et de financement. L'administration Bush n'a pas dans l'immédiat les moyens de ses ambitions. L'armée la plus coûteuse du monde est vouée à une faible efficacité parce que ses missions ont été définies de manière trop vague. Or, c'est dans la dispersion de leurs forces que les empires s'écroulent.

Voltaire

Voltaire est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

Directeur de la publication : Thierry Meyssan.

ISSN en cours. CMPP en cours. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

Prix au numéro (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et société 180 €.

Paiement électronique sécurisé : www.reseauvoltaire.net/abonnement.php .

Les discours de George W. Bush sont-ils crédibles ?

Analyse

Le professeur Nissim Calderon de l'université Ben Gourion récapitule dans le *Los Angeles Times* la longue liste des plans de paix actuellement annoncés, voire discutés, en Israël-Palestine. Leur multiplication indique que chaque partie cherche une issue parce que nul ne tire avantage du *statu quo* et que chacun sait qu'il ne pourra pas durer. Même si aucun de ces plans n'est praticable, ils auront eu le mérite de rouvrir le débat, y compris sur les points les plus difficiles qui étaient devenus des tabous.

Nayef Hawatmeh du FDLP observe cependant six points communs à toutes les propositions israéliennes, actuelles et passées. Il les énonce dans *Al Ahram* comme autant de préalables inacceptables qui manifestent la mauvaise foi et l'inflexibilité des Israéliens.

Madeleine Albright et son ancien assistant au département d'État Bill Woodward ironisent dans *Le Figaro* sur le prochain discours de George W. Bush. En effet, le président états-unien se livrera mardi 20 janvier à cet exercice obligé du discours annuel sur l'état de l'Union. Vu les accusations démenties par les faits et les conséquences désastreuses de ses initiatives militaires, il éprouvera quelques difficultés à présenter son bilan de manière crédible.

David C. Acheson s'interroge dans le *Washington Post* sur la signification d'un autre discours de George W. Bush : celui, tonitruant, annonçant l'envoi d'une mission humaine sur Mars. Ni les objectifs, ni les moyens techniques et humains, ni les financements n'ont été discutés, or il s'agit-là de choses sérieuses qui ne se prêtent pas aux discours de campagnes électorales.

Le journaliste Anthony Lewis dénonce dans le *New York Times* les abus de droit commis par l'administration Bush sous prétexte de guerre au terrorisme. Il se

réjouit que des citoyens lésés aient saisi la Cour suprême, mais ne se fait aucune illusion sur les arrêts à venir. Il existe un quiproquo historique sur la Constitution des États-Unis : aux yeux des citoyens, elle coule dans le bronze les principes du libéralisme politique, mais pour ses rédacteurs, elle « *protège la minorité des nantis contre la majorité* », selon les mots de son principal auteur James Madison. D'ailleurs, on voit mal comment la Cour suprême, qui a nommé George W. Bush à la présidence sans connaître le résultat des élections, se désavouerait-elle même en le sanctionnant aujourd'hui. D'autant plus que cette institution n'avait pas sanctionné Lincoln et Roosevelt dans des circonstances similaires et que son actuel président, le juge Renquist, a justifié ces violations des droits fondamentaux dans un ouvrage d'histoire juridique.

Enfin, William Samii de Radio Free Europe/Radio Liberty s'inquiètent, comme bien d'autres, du blocage institutionnel en Iran. Il pronostique dans *l'International Herald Tribune* une forte abstention dans la mesure où les électeurs constatent par eux-mêmes que leur vote est inutile puisque les vraies décisions sont aux mains d'un clergé non-élu. Malheureusement, cette désaffection rend l'Iran vulnérable aux ingérences étrangères.

Nissim Calderon

Nissim Calderon est professeur de littérature hébraïque à l'Université Ben Gurion. Il est l'auteur de *Pluralism vs. Multiculturalism in Israël*.

« Le Moyen-Orient se dirige vers de futures tensions »

Source : Los Angeles Times

Référence : « Mideast Moves Into Future Tense », par Nissim Calderon, *Los Angeles Times*, 16 janvier 2004.

Quatre figures clé du conflit israélo-arabe ont récemment reconnu que l'actuelle route vers la paix était impraticable et qu'il fallait donc trouver d'autres voies pour y parvenir. Ehud Olmert a prôné un retrait unilatéral des territoires occupés, Ariel Sharon a déclaré qu'il faudrait démanteler des colonies avec ou sans accord conclu avec l'Autorité palestinienne, Ahmed Qoreï s'est prononcé en faveur de la constitution d'un État binational uni et le Cheikh Ahmed Yassin a déclaré qu'il favoriserait un cessez-le-feu si Israël revenait aux frontières de 1967 et reconnaissait le droit au retour.

On a dit de ces déclarations qu'elles n'étaient que des ballons d'essai ou des menaces voilées et que ces « plans » n'avaient aucune chance de succès du fait de l'opposition de l'administration Bush. Peut-être. Mais en l'état du processus de paix israélo-palestinien, le fait que des propositions soient énoncées est déjà une avancée. Leur multiplication dérive du constat qu'aucun des deux camps n'a rien gagné en trois ans de conflits. Côté israélien cela s'ajoute à une prise de conscience des évolutions démographiques qui viennent remettre en cause la majorité juive sur le territoire et à un sondage annonçant qu'un quart des Israéliens pense à quitter le pays.

Mais le facteur le plus important est l'accord de Genève qui propose une

division du territoire revenant aux frontières de 1967. Cet accord a été attaqué de toutes parts, mais a forcé les différents protagonistes à réagir, comme l'a admis Olmert. Grâce à lui, des tabous sont tombés. Les Israéliens parlent de démanteler les colonies et les Palestiniens d'abandonner le droit au retour. Il a démontré que l'approche d'Oslo qui consistait à ne s'attaquer aux problèmes difficiles qu'à la fin n'était pas la bonne.

Nayef Hawatmeh



Nayef Hawatmeh est le fondateur et secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine. Bien qu'elle se soit opposée à l'internationalisation du terrorisme, son organisation, qui a concentré ses opérations sur le territoire israélien, est qualifiée de « terroriste » par le département d'État.

« Bouteilles différentes, même vin »

Source : Al-Ahram

Référence : « Different bottles, same wine », par Nayef Hawatmeh, *Al-Ahram*, 16 janvier 2004.

À la conférence d'Herzliya, Ariel Sharon a rejoué à son jeu favori : brandir la question de la sécurité pour faire pression sur les Palestiniens et redéfinir les frontières d'Israël derrière le « mur de sécurité ». La sécurité est aussi l'excuse qui lui permet de s'attaquer aux civils dans les camps. Le « désengagement » unilatéral prôné par Sharon ne l'empêche pas cependant de se déclarer partisan de la « feuille de route » puisqu'il ne s'agirait que d'appliquer des mesures « temporaires » qui prendront fin quand l'Autorité palestinienne aura démantelé « l'infrastructure terroriste ».

Ce retrait des troupes est présenté comme une « douloureuse concession ». Sharon ne parle jamais de territoire « occupés » mais, au mieux, « disputés » car ses convictions fondées sur la Bible lui donnent la certitude qu'Israël a des droits sur toute la Palestine historique. Quand Sharon dit aux Palestiniens que sans action de leur part, Israël prendra des mesures unilatérales, il leur intime d'accepter par eux-mêmes de renoncer à des territoires sous peine de voir Israël se servir plus encore. Sharon réaffirme le principe de « la paix contre la sécurité », mais ne veut pas entendre parler du principe « la paix contre les territoires ». Au contraire, il a réaffirmé à Herzliya que la reprise des négociations de la « feuille de route » ne mettrait pas un terme à ses projets. L'argument de la sécurité lui offre la possibilité de procéder à des annexions et il veut profiter de la situation au Proche-Orient et de la présence États-Unis en Irak pour créer un État palestinien « temporaire ». Les dirigeants israéliens estiment que la guerre en Irak ouvre la voie à un remodelage de la région qui pourrait permettre pour certains un « transfert » des Palestiniens afin de ne pas avoir un problème démographique avec les Arabes. Cette question démographique est une constante des différents projets israéliens. Quel que soit le bord politique, toutes les propositions israéliennes comprennent toujours les éléments suivant :

- ▶ La reconnaissance du caractère juif d'Israël et l'abandon du droit au retour.
- ▶ L'annexion de la plus grande partie du grand Jérusalem et la présence de l'armée israélienne pour des questions de sécurité dans les lieux de culte juif en territoire palestinien.
- ▶ Les demandes de sécurité israéliennes doivent être satisfaites avant les négociations.

- ▶ L'État palestinien ne sera pas pleinement souverain.
- ▶ La coexistence préalable avec un État palestinien « temporaire » est préférable.

Face à ces demandes, alors que l'élection présidentielle états-unienne offre à Sharon la possibilité d'appliquer sa politique, les Palestiniens doivent retrouver leur unité qui passe par la démocratisation de nos institutions.

Madeleine Albright, Bill Woodward



Madeleine Albright était secrétaire d'Etat aux États-Unis sous Bill Clinton (1996-2001).

Bill Woodward fut assistant au secrétariat d'Etat aux Affaires politiques (1997-2001).

« Un nouveau George W. Bush ? »

Source : Le Figaro

Référence : « Un nouveau George W. Bush ? », par Madeleine Albright, *Le Figaro*, 16 janvier 2004.

Le 20 janvier prochain, le président **George W. Bush** prononcera son discours sur l'état de l'union, une occasion qu'il a déjà utilisée pour faire des déclarations importantes. Cette année, on peut s'attendre à ce qu'il se distingue subtilement de ses futurs adversaires démocrates et qu'il fasse valoir sa volonté préemptive et indépendante d'agir contre les ennemis de l'Amérique. Il parlera encore du Bien et du Mal et sommera à nouveau les pays et les institutions internationales de choisir leur camp. Il fera des allusions à sa volonté de démocratiser le Moyen-Orient et se félicitera de la perspective d'élections libres en Afghanistan et en Irak.

Toutefois, comme pour toute prestation de la sorte, le succès du discours dépendra de sa capacité à mettre en avant certains éléments et à en cacher d'autres. Contrairement à l'année passée, il ne consacrera sans doute pas onze paragraphes entiers aux armes de destruction massive irakiennes et il n'évoquera pas non plus le nombre de morts de la Coalition depuis la fin déclarée des opérations majeures en Irak. Il ne parlera pas de l'élévation du niveau d'alerte sécuritaire, ni du fait que le succès de sa politique en Irak dépend du bon vouloir des ayatollahs chiites. Il ne parlera pas du processus de paix israélo-palestinien, des prisonniers de **Guantanamo** ou des sondages montrant que l'adhésion à la politique américaine n'a jamais été aussi faible dans le monde depuis le Vietnam.

Le président parviendra-t-il à sauver la face tout en reconnaissant que l'Irak n'était pas une menace, ou bien continuera-t-il à affirmer que l'analyse de ses opposants était erronée ? Va-t-il remercier la France et l'Allemagne de réfléchir à l'annulation de la dette irakienne ou bien va-t-il continuer à affirmer qu'il s'agit de la victoire des États-Unis seuls et continuera-t-il à refuser le partage des contrats de reconstruction ? L'invasion de l'Irak sera-t-elle présentée comme une exception ou un précédent ? Annoncera-t-il qu'on peut négocier avec l'Iran comme on l'a fait avec la Libye ?

En fonction du ton du discours, c'est tout le positionnement actuel de la **Maison Blanche** sur les questions de sécurité nationale qui sera défini.

David C. Acheson

David C. Acheson a été membre de la commission d'enquête présidentielle sur l'accident de la navette Challenger en 1986.

« ... Et quelques questions fondamentales »

Source : Washington Post

Référence : « ...And Some Fundamental Questions », par David C. Acheson, *Washington Post*, 16 janvier 2004.

La proposition de **George W. Bush** d'envoyer à nouveau un homme sur la Lune a pour objectif principal d'obtenir un soutien populaire et parlementaire pour la relance du programme spatial. Toutefois, cette annonce occulte des questions essentielles.

Quels sont les objectifs spatiaux des États-Unis ? Quels sont les bénéfices et les coûts ? Quels sont les meilleurs instruments pour y parvenir ? En raison du conflit d'intérêt évident, ce n'est pas à la **NASA** d'y répondre, mais plutôt à l'Académie nationale des sciences qui devra également se demander si la NASA n'est pas une structure obsolète. Une autre question à se poser est de savoir si le contexte budgétaire est favorable : les déficits publics annoncés dans un futur proche ne permettent pas forcément de telles dépenses.

Une fois que nous aurons obtenu des réponses à nos questions, il faudra aussi se demander quel est l'intérêt d'envoyer un vol habité à la place de robots. Nous devons prendre le temps de réfléchir à ces décisions : elles sont trop importantes pour en rester à l'annonce à l'emporte-pièce de la **Maison-Blanche**.

Anthony Lewis



Ancien Prix Pulitzer et spécialiste des questions légales, Anthony Lewis est ancien éditorialiste du *New York Times*.

« Les juges de la cour suprême s'occupent du président »

Source : New York Times

Référence : « The Justices Take On the President », par Anthony Lewis, *New York Times*, 16 janvier 2004.

La Cour suprême va examiner des plaintes contre deux abus de pouvoirs de l'administration Bush : la capacité de déclarer tout citoyen américain « combattant ennemi » et de le placer en détention sans procès et celle de maintenir des détenus à **Guantanamo** sans possibilité pour eux de remettre en cause leur incarcération.

Les temps de guerre et de crise nationale ont conduit le président **George W. Bush** à réclamer des pouvoirs extraordinaires comme l'avaient fait Lincoln et Roosevelt avant lui. Or, la Cour ne s'est jamais prononcée sur ces précédents et son président actuel, William Renquist, a justifié ces écarts dans un ouvrage à caractère historique. La saisine de la Cour suprême est donc surprenante. Cette décision a sans doute été prise car l'administration Bush empiétait excessivement sur le terrain de l'autorité judiciaire dans ce domaine et parce

que son application est difficilement limitable dans le temps du fait du caractère flou de la guerre au terrorisme.

Aujourd'hui, des citoyens peuvent être détenus à vie, sans procès, sur la base d'accusation de l'exécutif. Dans le cas de Guantanamo, le gouvernement refuse aux prisonniers de bénéficier de l'*habeas corpus* car Guantanamo est située hors du territoire états-unien. Washington ne reconnaît pas non plus aux détenus le statut de prisonniers de guerre et les droits accordés par la Convention de Genève.

Cette situation a déjà été fortement critiquée par Lord Steyn, juge de la plus haute juridiction britannique. Si la Cour suprême condamnait l'administration Bush, elle porterait un coup d'arrêt à la présidence impériale de George W. Bush qu'elle a pourtant elle-même désigné président.

William Samii

William Samii est analyste des pays de l'Asie du Sud Ouest pour Radio Free Europe/Radio Liberty et prépare le rapport hebdomadaire sur l'Iran de la radio.

« Les Iraniens peuvent-ils changer leur système politique ? »

Source : International Herald Tribune

Référence : « Can Iranians change their political system ? », par William Samii, *International Herald Tribune*, 16 janvier 2004. Il est stipulé par le journal que la tribune n'engage que son auteur.

La crise qu'a suscitée l'invalidation de 3533 des 8144 candidats à l'élection parlementaire iranienne par le Conseil des Gardiens illustre les problèmes du système iranien.

Le conseil des Gardiens est composés de six religieux, choisis par le guide suprême l'ayatollah Khamenei et six juristes, proposés par le plus haut responsable judiciaire du pays et acceptés par le guide suprême. Il est chargé de surveiller les élections afin de protéger la nature islamique du système. Bien que non-élu, ce conseil peut opposer son veto à toute mesure qu'il juge incompatible avec l'islam. Il a ainsi bloqué toute les législations visant à le réformer.

Le rejet des candidats n'est pas rares, mais il est inhabituel que 80 députés sortants soient invalidés. Cette crise peut aujourd'hui se régler de trois façons différentes : par un appel devant le conseil, par le boycott des élections par les réformateurs ou bien, plus probablement, par l'appel à l'arbitrage du conseil de conciliation. Il s'agit d'un autre corps non-élu qui donne traditionnellement raison aux conservateurs.

Cette solution illustre tout le problème du système iranien : les vrais décisions appartiennent à un clergé non élu. En 1997, en 2000 et en 2001, les Iraniens ont voté en grande majorité pour les réformateurs qui promettaient des changements, mais cela n'a rien donné et ils pourraient cette année être tentés par l'abstention. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour tous ceux qui veulent réformer l'Iran sans ingérence étrangère.

Le monde vu du Proche-Orient. Tous les jours, le Réseau Voltaire relève les informations publiées dans la presse du Proche-Orient et les résume sous forme de dépêches sourcées. Cette rubrique dresse un panorama de la perception des événements par les différents protagonistes.

REGARDS DU PROCHE-ORIENT

Ha'aretz, Jerusalem Post



Quotidien de référence de la gauche intellectuelle israélienne. Propriété de la famille Schocken. Diffusé à 75 000 exemplaires.



Le *Jerusalem Post* est le quotidien de la droite israélienne. Il sert de passerelle entre les jusqu'au-boutistes israéliens et les néo-conservateurs états-uniens. Le journal appartient au groupe Hollinger International, au Conseil d'administration duquel on trouve Henry Kissinger et Richard Perle.

Israël et les pays arabes préparent les futures auditions sur le mur de séparation devant la Cour internationale de justice

Référence : « Arab states may testify on fence », par Tovah Lazaroff, *Jerusalem Post*, 16 janvier 2004. « Inner cabinet to decide on fence defense strategy at The Hague », par Aluf Benn et Sharon Sadeh, *Ha'aretz*, 16 janvier 2004.

Les auditions de la Cour internationale de justice de La Haye sur le mur de séparation, qui doivent avoir lieu le 23 février 2004, donnent déjà lieu à l'élaboration de stratégies juridiques de la part des différents protagonistes. La CIJ a ainsi décidé, jeudi 15 janvier 2004, que les États membres de la Ligue arabe pourraient se joindre à l'Autorité palestinienne pour témoigner dans ce dossier. Cette décision a révolté les responsables israéliens, qui redoutent qu'elle soit symptomatique du type de sentiment anti-israélien qui pourrait corrompre la procédure.

Le gouvernement israélien travaille par ailleurs à empêcher la tenue du procès. Le ministre des Affaires étrangères, Silvan Shalom, a ainsi déclaré, lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre irlandais, Brian Cowen, que le renvoi de la question du mur devant la Cour allait handicaper les futures négociations de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. Le gouvernement demande donc aux pays ayant voté à l'ONU contre ce renvoi d'écrire à la Cour pour lui signifier les raisons de leur opposition. Des négociations sont également menées avec des États clés tels que les États-Unis, la Russie et l'Union européenne afin qu'ils s'opposent à la procédure devant la CIJ. Selon le *Jerusalem Post*, « Israël n'a pas encore décidé s'il allait envoyer quelqu'un présenter une déclaration orale devant la Cour » mais continue néanmoins d'étudier son dossier. L'État hébreu négocie avec deux sociétés de relations publiques internationales qui doivent « l'aider à élaborer son message dans la bataille de propagande qui accompagnera à coup sûr la procédure ». D'après des sources officielles anonymes citées par le journal, « le professeur de droit de Harvard Alan Dershowitz a offert son aide à la campagne israélienne. (...) L'expert britannique en droit international Daniel Bethlehem aide à la rédaction d'un argumentaire expliquant pourquoi l'affaire ne doit pas être entendue ». Des responsables du ministère de la Défense souhaitent pour leur part exposer à la communauté internationale les motifs légitimes qui justifient la construction du mur. Israël envisage également de changer l'image de sa

politique en qualifiant le mur de « *barrière anti-terroriste* ». Cette décision se veut une réponse aux récentes dénominations du mur qui prévalent dans la presse telles que « mur de Berlin » ou « mur d'apartheid ».

La Haute Cour de Justice israélienne a accepté d'entendre une requête élaborée par des avocats israéliens contre le mur, dans le cadre d'une répétition générale de ce que devraient être les audiences devant la Cour de la Haye. Cette requête avait été présentée avant que la question d'un éventuel renvoi du dossier devant la CIJ n'ait même été évoqué. Elle permettra à la justice israélienne de donner, au préalable, son avis sur la question. Le litige provient du fait que le mur ne respecte par la « ligne verte » de la frontière israélo-palestinienne existant avant 1967, et confisque de fait des territoires palestiniens au profit d'Israël.

Le cabinet restreint, qui comprend le Premier ministre et ses principaux ministres (le vice-Premier ministre Ehud Olmert, le ministre de la Défense, Shaul Mofaz, le ministre des Finances, Benyamin Netanyahu, le ministre des Affaires étrangères, Silvan Shalom, et le ministre de la Justice, Yosef Lapid), doit décider, dimanche 18 janvier 2004, de la façon dont Israël présentera sa position.

CONTEXTE Selon Proche-Orient.info, le groupe français Publicis serait l'une des deux sociétés de relations publiques choisies par Israël dans cette affaire.

Ha'aretz



Quotidien de référence de la gauche intellectuelle israélienne. Propriété de la famille Schocken. Diffusé à 75 000 exemplaires.

La Jordanie propose de jouer le médiateur entre Israël et la Syrie

Référence : « Jordan ready to host Israel-Syria talks », par Yoav Stern, *Ha'aretz*, 16 janvier 2004.

Le ministre des Affaires étrangères jordanien, Marwan Muasher, a déclaré, jeudi 15 janvier 2004, dans une interview au journal koweïtien *A-Ra'i al-Am*, que la Jordanie était disposée à accueillir des négociations entre Israël et la Syrie.

Marwan Muasher, qui concluait une tournée dans les pays du Golfe, a nié que la Jordanie ait déjà agi en médiateur entre les deux pays, « *parce qu'on ne nous a pas demandé de le faire* ». Il a également démenti les informations parues dans la presse israélienne et selon lesquelles Amman préparerait l'organisation d'une rencontre entre des responsables israéliens et syriens. Selon lui, la Syrie n'a pas été évoquée dans les discussions qu'il a eues avec le ministre des Affaires étrangères israélien, Silvan Shalom, qui s'est rendu en Jordanie il y a dix jours. Des porte-paroles officiels syriens ont déclaré cette semaine que Damas n'était pas intéressé par une médiation arabe entre la Syrie et Israël.

Au cours de l'interview, le ministre des Affaires étrangères jordanien s'est montré extrêmement critique vis-à-vis du terrorisme palestinien. La Jordanie s'est associée néanmoins à une plainte devant la Cour internationale de Justice de La Haye au sujet de la construction du mur de séparation.

Jerusalem Post



Le *Jerusalem Post* est le quotidien de la droite israélienne. Il sert de passerelle entre les jusqu'au-boutistes israéliens et les néo-conservateurs états-uniens. Le journal appartient au groupe Hollinger International, au Conseil d'administration duquel on trouve Henry Kissinger et Richard Perle.

Un dirigeant du Hamas affirme avoir refusé une proposition états-unienne de trêve avec Israël

Référence : « Hamas rejects US initiative », par Khaled Abu Toameh, *Jerusalem Post*, 16 janvier 2004.

L'un des principaux leaders du Hamas, Abdel Aziz Rantisi, a déclaré, vendredi 16 janvier 2004, que son mouvement avait refusé une proposition états-unienne prévoyant une trêve des attentats en échange de l'arrêt des assassinats ciblés de ses dirigeants. Abdel Aziz Rantisi a refusé de donner le nom de celui qui a émis cette proposition au nom des États-Unis, mais a souligné que le Hamas l'avait « *catégoriquement* » rejetée. « *Les États-Unis dialoguent avec nous de différentes manières* », a-t-il ajouté.

C'est la première fois qu'un dirigeant du Hamas admet que son mouvement est en contact avec Washington. La direction du mouvement nie en général toute relation avec les États-Unis.

Selon des informations parues dans des journaux arabes et citées par le *Jerusalem Post*, des représentants du Hamas ont récemment eu des discussions secrètes avec des membres de l'administration états-unienne dans différents pays, notamment le Liban. Le Qatar aurait été l'un des médiateurs, ainsi que l'Égypte.

Abdel Aziz Rantisi a résumé ainsi sa réponse aux propositions états-uniennes : « *Nous avons refusé l'offre et réaffirmé que nos actions continueraient tant que l'occupation continuera. C'est ce que les États-Unis, l'Occident et les sionistes doivent réaliser* ». Cela « *parce que le Hamas ne peut pas se rendre à l'occupant, même s'ils massacrent* » les dirigeants du mouvement.

Il a ensuite loué la jeune femme de Gaza qui a commis l'attentat suicide de mercredi, en indiquant qu'elle s'est sacrifiée pour le bien de son peuple.

Le *Jerusalem Post* conclut son article en indiquant que « *Rantisi et plusieurs dirigeants du Hamas ont exprimé leur satisfaction devant le niveau de coopération qu'ils ont avec les groupes armés du Fatah dans la bande de Gaza. Le Fatah et le Hamas ont revendiqué une responsabilité commune dans l'attaque suicide* ».

IRNA



L'IRNA est l'agence de presse officielle iranienne. Elle publie, sous forme de dépêches, une fidèle retranscription des débats qui traversent le pouvoir iranien, ainsi qu'un compte rendu détaillé des négociations diplomatiques de la république islamique.

L'Iran demande à Dominique de Villepin l'application complète de la Déclaration de Téhéran

Référence : « Rowhani : Tehran Declaration a serious test for Iran, EU to patch up differences », IRNA, 15 janvier 2004.

Le secrétaire du Conseil Suprême de Sécurité nationale, Hassan Rowhani, a rencontré, jeudi 15 janvier 2004, le ministre des Affaires étrangères français, Dominique de Villepin, avec lequel il a évoqué différentes questions bilatérales. Au cours de ces entretiens, Hassan Rowhani a qualifié la Déclaration de Téhéran de « *nouveau test pour l'Iran et l'Union européenne pour réduire leurs différences* ». Soulignant l'instabilité des relations entre les deux entités au cours des 20 dernières années, il a indiqué que l'application entière de la Déclaration de Téhéran permettrait aux deux parties de prendre des mesures supplémentaires permettant l'expansion de leurs relations.

Selon lui, l'accord signé entre l'Iran et trois pays européens sur la sécurité régionale et la constitution d'une zone libre de toute arme de destruction massive au Proche-Orient, est considéré comme un pas concret vers un renforcement de la stabilité et la sécurité dans la région, même s'il faut encore construire une confiance entre l'Iran et l'Europe.

Se référant aux intérêts communs des deux partenaires dans plusieurs dossiers clés régionaux ou internationaux, il a affirmé que les plus importantes questions impliquant des intérêts mutuels sont la stabilité et la sécurité en Irak et en Afghanistan, la sécurité de l'énergie, la sécurité du Golfe persique, les développements en Asie centrale et dans le Caucase, la paix au Proche-Orient, le démantèlement des armes de destruction massive, l'éradication du terrorisme et la lutte contre le trafic de drogue.

De son côté, Dominique de Villepin a décrit les négociations entre les partenaires européens (la France, l'Allemagne et l'Angleterre), et la République islamique d'Iran, comme étant très importantes bien qu'elles se soient focalisées sur la non-prolifération des armes de destruction massive. Mais, a-t-il ajouté, les discussions visaient en réalité à améliorer les liens entre l'Iran et l'Europe, et il a souligné la nécessité d'une application complète de la Déclaration de Téhéran par les quatre signataires.

L'Orient Le Jour



Le ministre des Affaires étrangères libanais rencontre des responsables du Qatar pour évoquer la question des réfugiés palestiniens

Référence : « Obeid plaide à Qatar en faveur d'un retour des réfugiés palestiniens », *L'Orient Le Jour*, 16 janvier 2004.

Le ministre des Affaires étrangères libanais, Jean Obeid, poursuit sa tournée dans la région. Il a ainsi rencontré, jeudi 15 janvier 2004, le ministre qatari de l'Énergie et de l'Industrie, Abdallah ben Hamad al-Attiya. Selon *L'Orient Le Jour*, ce dernier a indiqué, au terme de l'entretien que « *les autorités qatariotes attendent toujours la réponse de Beyrouth à leur proposition, formulée en 1997, d'approvisionner le Liban en gaz naturel* ». Il a reconnu ne pas avoir directement évoqué ce dossier avec le chef de la diplomatie libanaise, bien qu'il soit toujours ouvert : « *Nous avons discuté de ce projet avec plusieurs responsables libanais et nous pensons que nous avons accompli notre mission. Nous avons proposé en 1997 de fournir le gaz naturel au Liban, qui aurait pu en profiter pour faire fonctionner ses centrales électriques. Les intérêts du projet étaient nombreux : financiers, écologiques et de fonctionnement. Nous attendons toujours une réponse des Libanais. La décision leur appartient en définitive.* »

Jean Obeid a également été reçu par le prince héritier, cheikh Tamim ben Hamad al-Thani, pour un entretien qui a été axé sur les perspectives de paix régionale ainsi que sur la nécessité de consolider la solidarité arabe. Dans le dossier des réfugiés palestiniens, dont le Liban refuse l'implantation dans les pays d'accueil, souhaitée par les États-Unis, le ministre des Affaires étrangères libanais a indiqué que « *les autorités qatariotes étaient d'accord avec le Liban sur la nécessité d'un retour des réfugiés palestiniens dans leur pays et d'une action commune en vue de consolider la solidarité arabe et de faire valoir les droits des pays arabes, au moment de la reprise des négociations de paix.* ».

Dans le cadre de cette volonté de négociation, il a par ailleurs réaffirmé l'importance de l'initiative arabe de paix adoptée lors du sommet de Beyrouth en 2002 et qu'il faut, selon lui, relancer et dynamiser.